



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Régions sociosanitaires 2003

**limites et correspondance avec la géographie du
recensement**

N° 82-402-XIF au catalogue

révisé : septembre 2003

Table des matières

CONTEXTE	2
DESCRIPTION	2
TABLEAU 1 : Régions sociosanitaires au Canada, 2003	3
STRUCTURE DE CODAGE DES RÉGIONS SOCIO-SANITAIRES	4
OUTILS DE CODAGE GÉOGRAPHIQUE	4
TABLEAU 2 : Définitions des régions géographiques du recensement	5
TABLEAU 3 : Cliché d'enregistrement du fichier de correspondance entre les régions sociosanitaires et celles du Recensement de 2001	6
TABLEAU 4 : Cliché d'enregistrement du fichier de correspondance entre les régions sociosanitaires et celles du Recensement de 1996, (national et Ont. DHC)	6
RÉGIONS SOCIO-SANITAIRES ET RÉGIONS GÉOGRAPHIQUES TYPES	6
TABLEAU 5 : Subdivisions de recensement liées à plus d'une région sociosanitaire	7
FICHIERS DES LIMITES	7
Méthode utilisée pour créer les fichiers des limites des régions sociosanitaires 2003	7
Formats des fichiers des limites	9
REMERCIEMENTS	10
ANNEXE 1 : RÉGIONS SOCIO-SANITAIRES 2003 : NOMS ET CODES SELON LA PROVINCE ET LE TERRITOIRE	11
ANNEXE 2 : SOMMAIRE DES CHANGEMENTS APPORTÉS AUX RÉGIONS SOCIO-SANITAIRES, 2000 ET 2003	14
ANNEXE 3 : LISTE DÉTAILLÉE DES SUBDIVISIONS DE RECENSEMENT CHEVAUCHANT DEUX RÉGIONS SOCIO-SANITAIRES OU PLUS, 2001	16

Régions sociosanitaires 2003

Contexte

Au cours des dernières années, les demandes se sont accrues en ce qui a trait à des données pertinentes sur la santé au niveau des « collectivités ». De ce fait, les régions sociosanitaires sont devenues des unités géographiques importantes, grâce auxquelles des données sur la santé et des données connexes sont produites.

Les régions sociosanitaires sont définies par les ministères provinciaux de la Santé, et elles sont généralement constituées de régions administratives imposées par la loi, qui correspondent aux secteurs géographiques relevant des conseils d'administration des hôpitaux ou des régions régionales de la santé.

Le premier produit géographique national concernant les régions sociosanitaires a été créé par Statistique Canada, de concert avec les ministres provinciaux de la Santé. La publication *Régions socio-sanitaires 2000 – Limites, renseignements géographiques et estimations démographiques (n° 82F0082XCB au catalogue)* a été diffusée sur CD-ROM par la Division de la statistique de la santé de Statistique Canada, en octobre 2000. La date de référence pour les limites de ces régions sociosanitaires était janvier 2000.

Les régions sociosanitaires, qui sont des régions administratives provinciales, font l'objet de changements. Depuis la création du produit « *Régions socio-sanitaires 2000* », un certain nombre de provinces ont procédé à une restructuration régionale de l'administration de la santé, qui a donné lieu à des changements substantiels concernant les limites, notamment la Colombie-Britannique et l'Alberta. D'autres provinces ont aussi rajusté leurs limites et ont corrigé les noms de leurs régions sociosanitaires. En 2002, des travaux ont été entrepris pour mettre à jour les régions sociosanitaires reconnues par Statistique Canada. Outre la révision des limites, on a pu effectuer des couplages avec les unités géographiques du Recensement de 2001. Le produit *Régions sociosanitaires 2003* rend compte des limites et des noms utilisés en date de juin 2003, et comprend un couplage géographique avec les régions des Recensements de 1996 et 2001.

Description

Le terme générique « région sociosanitaire » s'applique à toute une gamme de régions administratives au Canada, qui sont définies par les ministères provinciaux de la Santé. Pour assurer la couverture complète du Canada, chacun des territoires du Nord correspond aussi à une région sociosanitaire.

Le tableau qui suit décrit les régions sociosanitaires, selon la province, et comporte un renvoi aux dispositions législatives provinciales en vertu desquelles ces régions ont été définies.

TABLEAU 1 : Régions sociosanitaires au Canada, 2003

Province/ territoire	Régions sociosanitaires 2003	Unités	Dispositions législatives pertinentes
T.-N.-L.	<i>Community Health Regions</i>	6	SNL 1995, chapitre P-37.1 - <i>Health and Community Services Act</i> .
Î.-P.-É.	<i>Health Regions</i>	4	Projet de loi n° 43, chapitre 29, <i>An Act to Amend the Health and Community Services Act</i> . (géographie); règlement EC2002-629; décret ministériel daté du 24 octobre 2002
N.-É.	Zones ¹	6	<i>Health Authorities Act (Statutes of Nova Scotia 2000, c. 6)</i> art. 84
N.-B.	Régions sociosanitaires	7	Loi sur les régies régionales de la santé (chapitre R-5.05) - Annexe A
Qc	Régions sociosanitaires ²	18	Article 339 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., chapitre S-4.2); la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., chapitre S-5); les décrets 1213-78, 1813-91, 1815-91, 1816-91, 1817-91, 1818-91, 1819-91, 1820-91, 1821-91, 1822-91, 1823-91, 1824-91, 1825-91, 1826-91, 1827-91, 1828-91, 655-94.
Ont.	Circonscriptions sanitaires ³	37	Règlement 553 (Règlements révisés de l'Ontario), en vertu de la Loi sur la protection et la promotion de la santé, L.R.O. 1990, c. H-7; remplacé par le règ. 197/01 de l'Ontario
	Conseils régionaux de santé	16	Loi sur le ministère de la Santé et des Soins de longue durée, L.R.O. 1990, c. M-26
Man.	Offices régionaux de la santé	11	Règlement d'établissement des offices régionaux de la santé (règlement 207/97) en vertu de la Loi sur les offices régionaux de la santé (C.P.L.M. c. R34); règlements modifiés 99/2002 et 169/2002.
Sask.	<i>Regional Health Authorities</i>	13	<i>Regional Health Services Act</i> , chapitre R-8.2; <i>Regional Health Services Administration Regulations</i> , chapitre R-8.2, règ. 1
Alb.	<i>Regional Health Authorities</i>	9	<i>Regional Health Authorities Act</i> , chapitre R-10, modifications des régions en date du 1 ^{er} avril 2003, en vertu d'un décret ministériel
C.-B.	<i>Health Service Delivery Areas (HSDA)</i> ⁴	16	<i>Health Authorities Amendment Act, Statutes of B.C. 2002</i> (voir aussi le règlement 225/2003); <i>Health Authorities Act</i> , chapitre 180 (et règlements connexes)

¹ Les zones sociosanitaires de la Nouvelle-Écosse sont des regroupements des neuf autorités sanitaires de district.

² Les *régions sociosanitaires* du Québec correspondent aux 17 régions administratives de la province.

³ Les circonscriptions sanitaires de l'Ontario sont des organismes officiels de santé qui s'occupent des programmes de promotion de la santé et de prévention de la maladie. Les conseils régionaux de santé de l'Ontario sont des organismes consultatifs de planification de la santé, qui soumettent des recommandations quant à la répartition des ressources et fournissent des conseils sur l'intégration des services de santé dans les collectivités. De façon générale, les conseils régionaux de santé correspondent aux circonscriptions sanitaires, et en englobent une ou plusieurs, avec deux exceptions : la circonscription sanitaire de Porcupine et la circonscription sanitaire du comté et du district de Renfrew sont réparties entre plusieurs conseils régionaux de santé.

⁴ Les HSDAs en Colombie-Britannique sont regroupées en cinq *Health Authorities*.

Yn	-	1*	Loi modifiant la Loi sur la santé publique, Lois du Yukon, 1997
T. N.-O.	-	1*	<i>Consolidation of Northwest Territories Health District Establishment Order, R-080-2000 (en vertu de la Public Health Act)</i>
Nt	-	1*	<i>Public Health Act (Statutes of Northwest Territories, 1998, chapitre 5)</i>

* L'ensemble du territoire représente une région sociosanitaire.

Structure de codage des régions sociosanitaires

On utilise un code numérique à quatre chiffres pour identifier de façon distincte les régions sociosanitaires. Les deux premiers chiffres correspondent à la province, et les deux derniers, à la région sociosanitaire. Ces codes sont les mêmes que ceux utilisés par les ministères provinciaux de la santé. Dans le cas des provinces où il n'existe pas de code numérique, un code à deux chiffres est attribué. L'Ontario utilise un code à quatre chiffres pour les circonscriptions sanitaires. Ce code a été réduit et on a conservé uniquement les deux derniers chiffres pour assurer l'uniformité de la structure de codage des régions sociosanitaires au niveau national. Étant donné que l'on compte deux ensembles de régions sociosanitaires en Ontario, dont les rapports hiérarchiques ne correspondent pas exactement, les codes sont uniques à la province.

Les noms des régions sociosanitaires correspondent aussi aux noms officiels utilisés par les provinces. Voir l'annexe 1 - Régions sociosanitaires 2003 : Noms et codes selon la province et le territoire.

Outils de codage géographique

La production des données au niveau de la région sociosanitaire nécessite des outils de codage géographique. Étant donné que le découpage géographique du recensement ne tient pas compte des limites des régions sociosanitaires provinciales, un fichier de correspondance entre les régions sociosanitaires et les régions géographiques du recensement permet le couplage des régions sociosanitaires et des unités géographiques du recensement qui en font partie. Ces fichiers de correspondance reposent sur la plus petite unité géographique pertinente du recensement.

Dans d'autres sources de données, on utilise les codes postaux pour établir la référence géographique des enregistrements de données. Ces données sont tout d'abord converties en fonction des unités géographiques du recensement au moyen des fichiers de conversion des codes postaux de Statistique Canada, puis couplées aux régions sociosanitaires sur la base du fichier de correspondance.

Afin de permettre l'utilisation de diverses sources pour les données au niveau de la région sociosanitaire, on a procédé au couplage pour les régions géographiques du Recensement de 1996 et de celui de 2001.

Les clichés d'enregistrement de ces fichiers de correspondance comprennent le code à sept chiffres de la Classification géographique type (CGT). La CGT identifie les différentes subdivisions de recensement (SDR) au moyen d'un système numérique. La plupart des régions sociosanitaires comprennent des SDR complètes (voir le tableau 2). Toutefois, étant donné que, dans nombre de cas, les régions sociosanitaires ne correspondent pas aux municipalités, le couplage avec les régions du Recensement de 1996 a été effectué au niveau du secteur de dénombrement (SD) et, plus récemment, dans le cas des régions du Recensement de 2001, au niveau de l'aire de diffusion (AD), ainsi qu'au niveau de l'îlot pour l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba. Il arrive parfois que mêmes ces petites régions géographiques chevauchent les limites de régions sociosanitaires. Dans ces cas, on a fait correspondre l'ensemble du SD ou de l'AD (ou de l'îlot) à une seule région sociosanitaire, de concert avec la province concernée pour assurer le couplage le plus approprié.

Des fichiers de correspondance ont été fournis par l'Alberta (fichiers fournis par le Conseil du Trésor de l'Alberta et comportant un lien avec les SD du Recensement de 1996 et les îlots de celui de 2001) et la Colombie-Britannique (le Bureau de la statistique de la Colombie-Britannique a fourni les liens entre les SD, les régions du Recensement de 2001 et les AD).

TABEAU 2 : Définitions des régions géographiques du recensement

Terme géographique	Définition
Subdivision de recensement (SDR)	Une municipalité ou une région qui est considérée comme équivalente à une municipalité aux fins de la production de statistiques (p. ex., une réserve indienne ou un territoire non organisé). Le statut de la municipalité est défini par les lois en vigueur dans chaque province et territoire au Canada.
Secteur de dénombrement (SD) du Recensement de 1996	Région géographique dénombrée par un recenseur. Il s'agit de la plus petite région géographique normalisée pour laquelle des données du recensement (de 1996 et précédent) sont établies. Tout le territoire du Canada est divisé en SD.
Aire de diffusion (AD) du Recensement de 2001	Petite région composée d'un ou de plusieurs pâtés de maisons avoisinants et regroupant une population de 400 à 700 habitants. L'ensemble du Canada est divisé en aires de diffusion.
Îlot du Recensement de 2001	Territoire équivalant à un pâté de maisons dont les côtés sont délimités par des rues formant des intersections. Ces territoires couvrent l'ensemble du Canada.

Les fichiers de correspondance entre les aires de diffusion/secteurs de dénombrement et les régions sociosanitaires (AD/SD et RSS) fournis dans Régions sociosanitaires 2003 sont disponibles selon un format .CSV (valeurs séparées par des virgules) pour chaque province et pour les territoires du Nord. Le cliché d'enregistrement des fichiers figure dans les tableaux suivants.

TABLEAU 3 : Cliché d'enregistrement du fichier de correspondance entre les régions sociosanitaires et celles du Recensement de 2001

Nom de la variable	Observations
NIUAD / NIUI**	(numéro d'identification unique de l'aire de diffusion/numéro d'identification unique de l'îlot) PR-CEF-AD (province, circonscription électorale fédérale, aire de diffusion, îlot de recensement**)
NIUCGT	(code de la <i>Classification géographique type</i> [CGT]) PR-DR-SDR (province, division de recensement, subdivision de recensement)
PR-NIURSS	(code de la région sociosanitaire) numéro d'identification unique de la PR-RSS (province, régions sociosanitaire)
NOMRSS	(nom de la région sociosanitaire)
POP2001	(chiffres de population du Recensement de 2001 non rajustés)

**Le numéro d'identification à 10 chiffres de l'îlot de recensement (NIUI) s'applique au Manitoba, à la Saskatchewan et à l'Alberta seulement. Les 8 premiers chiffres comprennent le code de l'AD (NIUAD) pour ces provinces.

TABLEAU 4 : Cliché d'enregistrement du fichier de correspondance entre les régions sociosanitaires et celles du Recensement de 1996, (national et Ont. DHC)

Nom de la variable	Observations
NIUSD	(numéro d'identification unique du secteur de dénombrement) PR-CEF-SD (province, circonscription électorale fédérale, secteur de dénombrement)
NIUCGT	(code de la <i>Classification géographique type</i> [CGT]) PR-DR-SDR (province, division de recensement, subdivision de recensement)
NIURSS	(code de la région sociosanitaire) numéro d'identification unique de la PR-RSS (province, région sociosanitaire)
NOMRSS	(nom de la région sociosanitaire)
POP1996	(chiffres de population du Recensement de 1996 non rajustés)

Régions sociosanitaires et régions géographiques types

La plupart des régions sociosanitaires peuvent être décrites comme des regroupements de comtés (divisions de recensement) ou de municipalités (subdivisions de recensement). Cette description s'applique tout particulièrement dans les provinces de l'Atlantique, au Québec et en Ontario (avec certaines exceptions mineures dans le nord de l'Ontario). Dans les provinces de l'Ouest, les régions sociosanitaires sont moins susceptibles de suivre les limites des divisions ou des subdivisions de recensement.

Le tableau qui suit présente le nombre de subdivisions de recensement qui se retrouvent dans plus d'une région sociosanitaire, selon la province.

TABLEAU 5 : Subdivisions de recensement liées à plus d'une région sociosanitaire

Provinces comportant des chevauchements	SDR de 1996	SDR de 2001
Terre-Neuve-et-Labrador	3	3
Ontario	6	5
Manitoba	4	8
Saskatchewan	21	48
Alberta	19	7
Colombie-Britannique	15	12

Fichiers des limites

Les limites des régions sociosanitaires comprises dans le présent document sont fondées sur les unités géographiques du Recensement de 2001. On a utilisé la plus petite unité géographique disponible comme élément de base pour définir les régions sociosanitaires. Dans toutes les provinces, sauf l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba, c'est l'aire de diffusion qui sert à définir les régions sociosanitaires. Dans les provinces de l'Ouest, l'AD ne constitue pas la limite idéale et pourrait entraîner une distorsion additionnelle si elle était utilisée comme unité de base. Par conséquent, on a utilisé l'îlot de recensement (une unité géographique plus détaillée adoptée pour le Recensement de 2001), afin d'améliorer la précision de ces limites. Malgré cette précision améliorée, les fichiers des limites ne correspondent pas toujours aux limites juridiques véritables reconnues par les provinces. Ils sont, pour la majeure partie, fondés sur le couplage le plus approprié avec les régions géographiques du recensement. Afin de maximiser la comparabilité, les ministères provinciaux de la Santé ont partagé leurs fichiers de couplage du recensement au besoin.

Méthode utilisée pour créer les fichiers des limites des régions sociosanitaires 2003

Les dernières limites des régions sociosanitaires ont été produites dans plusieurs contextes différents.

1. Provinces n'ayant déclaré aucun changement géographique depuis 2000

Les limites de l'Ontario, de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick ont été créées sur la base des limites de 2000 transposées en fonction de l'infrastructure géographique du recensement la plus récente, afin d'établir un lien entre ces régions et les municipalités qui les composaient en date du 1^{er} janvier 2001. Il a fallu entrer en rapport avec les ministères provinciaux de la Santé pour vérifier si les limites rendaient compte des limites véritables en date d'avril 2003. En Ontario et à Terre-Neuve, il existe quelques cas exceptionnels où les régions sociosanitaires chevauchent des subdivisions de recensement. Ces exceptions (ou chevauchements) ont été maintenues, afin d'assurer le couplage le plus approprié avec les aires de diffusion (AD). Pour certaines régions dans le nord de l'Ontario, les limites numériques ont été ajustées afin d'offrir une meilleure représentation des limites actuelles des circonscriptions sanitaires.

2. Limites fondées sur les composantes des subdivisions du Recensement de 2001

À l'Île-du-Prince-Édouard, les régions sociosanitaires de 2003 correspondent aux quatre régions administratives définies par le ministère de la Santé et des Services sociaux de l'Île-du-Prince-Édouard. Ces régions sociosanitaires remplacent les deux unités statistiques (régions urbaine et rurale) utilisés précédemment par Statistique Canada. Les nouvelles limites ont été créées à partir de l'agrégation des composantes des subdivisions du Recensement de 2001 (municipalités).

Les SDR qui composent les régions sociosanitaires du Québec ont été obtenus dans le site Internet du ministère de la Santé et des Services sociaux - MSSS (le découpage territorial et la géomatique) <http://www.msss.gouv.qc.ca/f/statistiques/index.htm>. Les limites des régions sociosanitaires qui en découlent et la correspondance avec les unités du Recensement de 2001 ont été vérifiées par la province.

3. Fichiers de correspondance fournis

La Colombie-Britannique (Bureau de la statistique de la Colombie-Britannique) et l'Alberta (Conseil du Trésor de l'Alberta) ont fourni des fichiers de correspondance comportant un lien avec les unités du Recensement de 2001 à partir desquelles les limites ont été créées. Le Bureau de la statistique de la Colombie-Britannique a utilisé les AD pour assurer le couplage le plus approprié entre les zones de services de santé et les régions du Recensement de 2001. L'Alberta a assuré le couplage entre les limites les plus récentes des offices régionaux de la santé, sur la base du couplage le plus approprié avec les îlots du Recensement de 2001. Ces fichiers fondés sur les AD et les îlots de recensement ont servi à créer le nouveau fichier des limites des régions sociosanitaires. Les fichiers des limites créés sur la base des AD, et plus particulièrement des îlots du recensement, ont permis un couplage plus précis avec les régions géographiques du Recensement de 2001, que ceux créés à partir du couplage avec les secteurs de dénombrement du Recensement de 1996. Toutefois, il existe encore des cas où les régions sociosanitaires sont réparties selon les limites des îlots et des aires de diffusion, ce qui fait que les limites créées à partir de ces couplages les plus appropriés ne représentent pas toujours les limites réelles des régions sociosanitaires. Pour plus de renseignements concernant la qualité des couplages géographiques, entrez en rapport avec le Bureau de la statistique de la Colombie-Britannique ou le Conseil du Trésor de l'Alberta.

4. Processus de superposition des limites utilisées pour assurer le couplage avec le recensement

Les personnes-ressources des ministères de la Santé du Manitoba et de la Saskatchewan ont fourni des « fichiers de profils » ou des fichiers des limites numériques correspondant aux limites actuelles des régions sociosanitaires. La Division de la géographie de Statistique Canada a utilisé un programme GIS pour « rapprocher » ces fichiers et l'infrastructure géographique du Recensement de 2001, afin de créer un rapport biunivoque avec les îlots de recensement. Afin de faire participer les provinces à la vérification de ces travaux, des cartes ont été créées pour indiquer les écarts entre les limites rapprochées (couplage le plus approprié) et les limites réelles fournies. Dans chaque province, et pour quelques régions du Nord seulement dont les îlots de recensement ne se rapprochaient pas suffisamment des limites existantes des régions sociosanitaires, des arcs ont été ajoutés pour mieux représenter les limites des régions sociosanitaires conformément aux « fichiers de profils » fournis par la province. Ces limites ont été modifiées avec l'accord des responsables provinciaux, afin de réduire la distorsion créée par le processus de rapprochement.

Formats des fichiers des limites

Toutes les limites numériques des régions sociosanitaires du produit *Régions sociosanitaires 2003* sont disponibles en deux formats : ARC/INFO® EXPORT et MapInfo®, Version 5.0 pour Windows. Les coordonnées utilisées sont la latitude et la longitude.

L'extension des fichiers ARC/INFO® EXPORT est E00. En MapInfo® pour Windows, un fichier exécutable d'autoextraction (EXE) est fourni. Ce fichier est élargi pour fournir les quatre fichiers, avec des extensions différentes, pour chaque province. Les quatre extensions sont les suivantes : TAB, DAT, ID et MAP.

Les fichiers des limites sont compris dans un fichier national des limites et dans des fichiers individuels des limites des provinces.

Données pour la projection

Les paramètres de projection cartographiques utilisés pour créer les limites des régions sociosanitaires sont les suivants :

Projection conique conforme de Lambert
Système de référence = NAD83
Unités = mètres
Sphéroïde = GRS North American 83

Paramètres :

1^{er} parallèle de référence : 49° 00' 00"
2^e parallèle de référence : 77° 00' 00"
Méridien central : -91° 52' 00"
Latitude de l'originale de la projection : 63° 23' 26.43"
Abscisse fictive : 6200000
Ordonnée fictive : 3000000

Configuration minimale exigée

- Micro-ordinateur Pentium
- Le logiciel Windows 98 / NT 4.0
- Au moins 32 Mo de RAM (mémoire vive)
- Au moins 30 Mo d'espace libre sur le disque dur
- Une souris de Microsoft ou compatible

Pour utiliser les fichiers des limites de MapInfo :

MapInfo version 5.0 pour Windows ou une version plus récente

Pour utiliser les fichiers des limites des exportations de ARC/INFO :

ARC/INFO version 7.0 ou une version plus récente

ArcView version 3.0 ou une version plus récente

Remerciements

La Division de la statistique de la santé a travaillé en étroite collaboration avec les ministères provinciaux de la Santé et la Division de la géographie de Statistique Canada pour produire le présent document. Le Bureau de la statistique de la Colombie-Britannique et le Conseil du Trésor de l'Alberta ont aussi contribué directement à ces travaux en fournissant les fichiers de couplage des régions sociosanitaires et des régions géographiques du recensement. Les ministères de la Santé de la Saskatchewan et du Manitoba ont fourni les limites numériques (fichiers de profils). Toutes les personnes-ressources des provinces ont participé à la vérification finale.

ANNEXE 1 : Régions sociosanitaires 2003 : Noms et codes selon la province et le territoire.

Terre-Neuve-et-Labrador

1001	Health and Community Services St. John's Region
1002	Health and Community Services Eastern Region
1003	Health and Community Services Central Region
1004	Health and Community Services Western Region
1005	Grenfell Regional Health Services Board
1006	Health Labrador Corporation

Île-du-Prince-Édouard

1101	West Prince
1102	East Prince
1103	Queens
1104	Kings

Nouvelle-Écosse

1201	Zone 1
1202	Zone 2
1203	Zone 3
1204	Zone 4
1205	Zone 5
1206	Zone 6

Nouveau-Brunswick

1301	Région 1
1302	Région 2
1303	Région 3
1304	Région 4
1305	Région 5
1306	Région 6
1307	Région 7

Québec

2401	Région du Bas-Saint-Laurent
2402	Région du Saguenay - Lac-Saint-Jean
2403	Région de Québec
2404	Région de la Mauricie et du Centre-du-Québec
2405	Région de l'Estrie
2406	Région de Montréal-Centre
2407	Région de l'Outaouais
2408	Région de l'Abitibi-Témiscamingue
2409	Région de la Côte-Nord
2410	Région du Nord-du-Québec
2411	Région de la Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine
2412	Région de la Chaudière-Appalaches
2413	Région de Laval
2414	Région de Lanaudière
2415	Région des Laurentides
2416	Région de la Montérégie
2417	Région du Nunavik
2418	Région des Terres-Cries-de-la-Baie-James

Ontario

Conseils régionaux de santé

3501	Champlain
3502	Southeastern Ontario
3503	Durham-Haliburton-Kawartha and Pine Ridge
3504	Toronto
3505	Simcoe York
3506	Halton-Peel
3507	Waterloo Region-Wellington-Dufferin
3508	Hamilton
3509	Niagara
3510	Grand River
3511	Thames Valley

Régions sociosanitaires : Limites et correspondance avec la géographie du recensement,

n° 82-402-XIF au catalogue

Division de la statistique de la santé

3512 Essex-Kent and Lambton
3513 Grey Bruce Huron Perth
3514 Northern Shores
3515 Algoma-Cochrane-Manitoulin and Sudbury
3516 Northwestern Ontario

Circonscriptions sanitaires

3526 The District of Algoma Health Unit
3527 Brant County Health Unit
3530 Durham Regional Health Unit
3531 Elgin-St Thomas Health Unit
3533 Grey Bruce Health Unit
3534 Haldimand-Norfolk Health Unit
3535 Haliburton, Kawartha, Pine Ridge District Health Unit
3536 Halton Regional Health Unit
3537 City of Hamilton Health Unit
3538 Hastings and Prince Edward Counties Health Unit
3539 Huron County Health Unit
3540 Chatham-Kent Health Unit
3541 Kingston, Frontenac and Lennox and Addington Health Unit
3542 Lambton Health Unit
3543 Leeds, Grenville and Lanark District Health Unit
3544 Middlesex-London Health Unit
3545 Muskoka-Parry Sound Health Unit
3546 Niagara Regional Area Health Unit
3547 North Bay and District Health Unit
3549 Northwestern Health Unit
3551 City of Ottawa Health Unit
3552 Oxford County Health Unit
3553 Peel Regional Health Unit
3554 Perth District Health Unit
3555 Peterborough County-City Health Unit
3556 Porcupine Health Unit
3557 Renfrew County and District Health Unit
3558 The Eastern Ontario Health Unit
3560 Simcoe County District Health Unit
3561 Sudbury and District Health Unit
3562 Thunder Bay District Health Unit
3563 Timiskaming Health Unit
3565 Waterloo Health Unit
3566 Wellington-Dufferin-Guelph Health Unit
3568 Windsor-Essex County Health Unit
3570 York Regional Health Unit
3595 City of Toronto Health Unit

Manitoba

4610 Winnipeg Regional Health Authority
4615 Brandon Regional Health Authority
4620 North Eastman Regional Health Authority
4625 South Eastman Regional Health Authority
4630 Interlake Regional Health Authority
4640 Central Regional Health Authority
4645 Assiniboine Regional Health Authority
4660 Parkland Regional Health Authority
4670 Norman Regional Health Authority
4680 Burntwood Regional Health Authority
4690 Churchill Regional Health Authority

Saskatchewan

4701 Sun Country Regional Health Authority
4702 Five Hills Regional Health Authority
4703 Cypress Regional Health Authority
4704 Regina Qu'Appelle Regional Health Authority
4705 Sunrise Regional Health Authority
4706 Saskatoon Regional Health Authority
4707 Heartland Regional Health Authority
4708 Kelsey Trail Regional Health Authority
4709 Prince Albert Parkland Regional Health Authority
4710 Prairie North Regional Health Authority
4711 Mamawetan Churchill River Regional Health Authority

Régions sociosanitaires : Limites et correspondance avec la géographie du recensement,

n° 82-402-XIF au catalogue

Division de la statistique de la santé

4712 Keewatin Yatthé Regional Health Authority
4713 Athabasca Health Authority

Alberta

4820 Chinook Regional Health Authority
4821 Palliser Health Region
4822 Calgary Health Region
4823 David Thompson Regional Health Authority
4824 East Central Health
4825 Capital Health
4826 Aspen Regional Health Authority
4827 Peace Country Health
4828 Northern Lights Health Region

Colombie-Britannique

5911 East Kootenay
5912 Kootenay-Boundary
5913 Okanagan
5914 Thompson/Cariboo
5921 Fraser East
5922 Fraser North
5923 Fraser South
5931 Richmond
5932 Vancouver
5933 North Shore/Coast Garibaldi
5941 South Vancouver Island
5942 Central Vancouver Island
5943 North Vancouver Island
5951 Northwest
5952 Northern Interior
5953 Northeast

Territoire du Yukon

6001 Territoire du Yukon

Territoires du Nord-Ouest

6101 Territoires du Nord-Ouest

Nunavut

6201 Nunavut

ANNEXE 2 : Sommaire des changements apportés aux régions sociosanitaires, 2000 et 2003

Province	Régions sociosanitaires 2000	Unités	Régions sociosanitaires 2003	Unités	Observations
T.-N.-L.	<i>Community Health Regions</i>	6	<i>Community Health Regions</i>	6	- aucun changement
Î.-P.-É.	<i>Urban and rural regions</i>	2	<i>Health Regions</i>	4	- correspondent maintenant aux quatre régions administratives
N.-É.	Zones	6	Zones	6	- aucun changement
N.-B.	Régions sociosanitaires	7	Régions sociosanitaires	7	- aucun changement
Qc	Régions sociosanitaires	18	Régions sociosanitaires	18	- changements découlant des fusions municipales qui ont eu des répercussions sur les limites des régions seulement
Ont.	Circonscriptions sanitaires	37	Circonscriptions sanitaires	37	- certains changements de noms seulement
	Conseils régionaux de santé	16	Conseils régionaux de santé	16	- certains changements de noms seulement
Man.	Régions sociosanitaires	12	Offices régionaux de la santé	11	- les offices régionaux de la santé de Marquette et de South Westman ont été combinés en un (Assiniboine), et d'autres changements mineurs ont été apportés aux limites
Sask.	<i>Service Areas</i>	11	<i>Regional Health Authorities</i>	13	- les nouveaux offices régionaux de la santé sont similaires à de nombreuses zones de service, à l'exception de 4711, qui chevauche maintenant trois régions
Alb.	<i>Health Authorities</i>	17	<i>Regional Health Authorities</i>	9	- révision complète des limites – a pris effet le 1 ^{er} avril 2003
C.-B.	<i>Health Regions</i>	20	<i>Health Service Delivery Areas (HSDA)</i>	16	- révision complète des limites – les nouvelles régions de la Colombie-Britannique ont été définitives en juin 2002 - Au mois de juin, le ministère de la Santé de la C.-B. a approuvé des changements de limites dans la région du <i>Vancouver Island Health Authority</i> . Ces changements touchent trois <i>HSDA</i> .

Régions sociosanitaires : Limites et correspondance avec la géographie du recensement,

n° 82-402-XIF au catalogue

Division de la statistique de la santé

révisé septembre 2003

Statistique Canada

Yn	Territoire	1	Territoire	1	- aucun changement
T.N.-O.	Territoire	1	Territoire	1	- aucun changement
Nt	Territoire	1	Territoire	1	- aucun changement

ANNEXE 3 : Liste détaillée des subdivisions de recensement chevauchant deux régions sociosanitaires ou plus, 2001.

SDR	RSS	Nom de la RSS	Population	% de la population réparti entre les SDR
Terre-Neuve-et-Labrador				
1001339	1001	Health and Community Services St John's Region	5	0,2%
1001339	1002	Health and Community Services Eastern Region	2386	99,8%
			2391	
1009021	1004	Health and Community Services Western Region	499	15,2%
1009021	1005	Grenfell Regional Health Services Board	2783	84,8%
			3282	
1010008	1005	Grenfell Regional Health Services Board	244	49,5%
1010008	1006	Health Labrador Corporation	249	50,5%
			493	
Ontario C.-S.				
3549096	3545	Muskoka-Parry Sound Health Unit	594	27,0%
3549096	3547	North Bay and District Health Unit	1604	73,0%
			2198	
3554094	3556	Porcupine Health Unit	90	2,7%
3554094	3563	Timiskaming Health Unit	3185	97,3%
			3275	
3557095	3526	The District of Algoma Health Unit	6079	99,7%
3557095	3556	Porcupine Health Unit	20	0,3%
			6099	
3558090	3549	Northwestern Health Unit	69	1,1%
3558090	3562	Thunder Bay District Health Unit	6102	98,9%
			6171	
3560090	3549	Northwestern Health Unit	7626	100,0%
3560090	3556	Porcupine Health Unit	0	0,0%
3560090	3562	Thunder Bay District Health Unit	0	0,0%
			7626	
Manitoba				
4601094	4620	North Eastman	391	58,4%
4601094	4625	South Eastman	279	41,6%
			670	
4602075	4625	South Eastman	4958	100,0%
4602075	4640	Central	0	0,0%
			4958	
4607065	4615	Brandon	0	0,0%
4607065	4645	Assiniboine	1853	100,0%
			1853	

Régions sociosanitaires : Limites et correspondance avec la géographie du recensement,

n° 82-402-XIF au catalogue

Division de la statistique de la santé

révisé septembre 2003

Statistique Canada

4608031	4640	Central	0	0,0%
4608031	4645	Assiniboine	1246	100,0%
			1246	
4610035	4610	Winnipeg	0	0,0%
4610035	4640	Central	5320	100,0%
			5320	
4617026	4640	Central	451	27,5%
4617026	4660	Parkland	1190	72,5%
			1641	
4618091	4620	North Eastman	0	0,0%
4618091	4630	Interlake	47	100,0%
			47	
4619045	4620	North Eastman	697	21,7%
4619045	4630	Interlake	426	13,2%
4619045	4660	Parkland	2094	65,1%
			3217	

Saskatchewan

4701091	4701	Sun Country RHA	305	80,1%
4701091	4704	Regina Qu'Appelle RHA	76	19,9%
			381	
4701094	4701	Sun Country RHA	316	83,4%
4701094	4704	Regina Qu'Appelle RHA	63	16,6%
			379	
4702800	4701	Sun Country RHA	0	
4702800	4702	Five Hills RHA	0	
4702800	4704	Regina Qu'Appelle RHA	0	
			0	
4703001	4701	Sun Country RHA	311	100,0%
4703001	4702	Five Hills RHA	0	0,0%
			311	
4703006	4701	Sun Country RHA	95	40,4%
4703006	4702	Five Hills RHA	140	59,6%
			235	
4703064	4702	Five Hills RHA	160	52,5%
4703064	4703	Cypress RHA	145	47,5%
			305	
4705011	4701	Sun Country RHA	200	39,1%
4705011	4704	Regina Qu'Appelle RHA	311	60,9%
			511	
4705014	4701	Sun Country RHA	461	93,9%
4705014	4704	Regina Qu'Appelle RHA	30	6,1%
			491	
4705018	4701	Sun Country RHA	343	74,1%
4705018	4704	Regina Qu'Appelle RHA	120	25,9%
			463	
4705042	4704	Regina Qu'Appelle RHA	15	13,6%
4705042	4705	Sunrise RHA	95	86,4%
			110	
4705051	4704	Regina Qu'Appelle RHA	0	0,0%
4705051	4705	Sunrise RHA	872	100,0%

Régions sociosanitaires : Limites et correspondance avec la géographie du recensement,

n° 82-402-XIF au catalogue

Division de la statistique de la santé

révisé septembre 2003

Statistique Canada

			872	
4705063	4704	Regina Qu'Appelle RHA	271	45,3%
4705063	4705	Sunrise RHA	327	54,7%
			598	
4705804	4704	Regina Qu'Appelle RHA	385	100,0%
4705804	4705	Sunrise RHA	0	0,0%
			385	
4706021	4702	Five Hills RHA	273	55,3%
4706021	4704	Regina Qu'Appelle RHA	221	44,7%
			494	
4706059	4702	Five Hills RHA	103	18,3%
4706059	4704	Regina Qu'Appelle RHA	460	81,7%
			563	
4706063	4702	Five Hills RHA	55	19,4%
4706063	4704	Regina Qu'Appelle RHA	229	80,6%
			284	
4706071	4704	Regina Qu'Appelle RHA	98	19,0%
4706071	4706	Saskatoon RHA	419	81,0%
			517	
4706099	4704	Regina Qu'Appelle RHA	233	86,9%
4706099	4705	Sunrise RHA	35	13,1%
			268	
4709060	4705	Sunrise RHA	466	65,6%
4709060	4708	Kelsey Trail RHA	244	34,4%
			710	
4710003	4704	Regina Qu'Appelle RHA	0	0,0%
4710003	4705	Sunrise RHA	532	100,0%
			532	
4710026	4704	Regina Qu'Appelle RHA	226	81,0%
4710026	4706	Saskatoon RHA	53	19,0%
			279	
4710027	4704	Regina Qu'Appelle RHA	625	100,0%
4710027	4706	Saskatoon RHA	0	0,0%
			625	
4710031	4704	Regina Qu'Appelle RHA	238	43,4%
4710031	4706	Saskatoon RHA	310	56,6%
			548	
4710036	4705	Sunrise RHA	678	97,1%
4710036	4706	Saskatoon RHA	20	2,9%
			698	
4710041	4705	Sunrise RHA	0	0,0%
4710041	4706	Saskatoon RHA	570	100,0%
			570	
4710042	4705	Sunrise RHA	0	0,0%
4710042	4706	Saskatoon RHA	30	100,0%
			30	
4710071	4706	Saskatoon RHA	808	80,5%
4710071	4708	Kelsey Trail RHA	196	19,5%
			1004	
4710826	4705	Sunrise RHA	36	10,9%
4710826	4706	Saskatoon RHA	294	89,1%

Régions sociosanitaires : Limites et correspondance avec la géographie du recensement,

n° 82-402-XIF au catalogue

Division de la statistique de la santé

18

révisé septembre 2003

Statistique Canada

			330	
4711018	4702	Five Hills RHA	40	10,4%
4711018	4707	Heartland RHA	344	89,6%
			384	
4711039	4704	Regina Qu'Appelle RHA	125	38,5%
4711039	4706	Saskatoon RHA	185	56,9%
4711039	4707	Heartland RHA	15	4,6%
			325	
4711042	4704	Regina Qu'Appelle RHA	35	16,7%
4711042	4706	Saskatoon RHA	175	83,3%
			210	
4712029	4706	Saskatoon RHA	86	36,0%
4712029	4707	Heartland RHA	153	64,0%
			239	
4712050	4706	Saskatoon RHA	172	40,0%
4712050	4707	Heartland RHA	258	60,0%
			430	
4712069	4707	Heartland RHA	302	85,3%
4712069	4710	Prairie North RHA	52	14,7%
			354	
4713068	4707	Heartland RHA	472	76,4%
4713068	4710	Prairie North RHA	146	23,6%
			618	
4713072	4707	Heartland RHA	421	100,0%
4713072	4710	Prairie North RHA	0	0,0%
			421	
4714035	4706	Saskatoon RHA	0	0,0%
4714035	4708	Kelsey Trail RHA	673	100,0%
			673	
4715048	4706	Saskatoon RHA	205	40,9%
4715048	4708	Kelsey Trail RHA	296	59,1%
			501	
4715054	4706	Saskatoon RHA	90	13,6%
4715054	4708	Kelsey Trail RHA	87	13,1%
4715054	4709	Prince Albert Parkland RHA	487	73,3%
			664	
4715057	4706	Saskatoon RHA	537	46,5%
4715057	4709	Prince Albert Parkland RHA	617	53,5%
			1154	
4715061	4706	Saskatoon RHA	401	42,4%
4715061	4709	Prince Albert Parkland RHA	544	57,6%
			945	
4715071	4708	Kelsey Trail RHA	325	39,8%
4715071	4709	Prince Albert Parkland RHA	492	60,2%
			817	
4716005	4706	Saskatoon RHA	79	18,0%
4716005	4710	Prairie North RHA	361	82,0%
			440	
4716028	4709	Prince Albert Parkland RHA	0	0,0%
4716028	4710	Prairie North RHA	1078	100,0%
			1078	

Régions sociosanitaires : Limites et correspondance avec la géographie du recensement,

n° 82-402-XIF au catalogue

Division de la statistique de la santé

19

révisé septembre 2003

Statistique Canada

4717001	4709	Prince Albert Parkland RHA	0	0,0%
4717001	4710	Prairie North RHA	885	100,0%
			885	
4717054	4710	Prairie North RHA	2761	100,0%
4717054	4712	Keewatin Yatthé RHA	0	0,0%
			2761	
4717812	4709	Prince Albert Parkland RHA	0	0,0%
4717812	4710	Prairie North RHA	514	100,0%
			514	
4718090	4708	Kelsey Trail RHA	75	4,9%
4718090	4709	Prince Albert Parkland RHA	38	2,5%
4718090	4710	Prince Albert Parkland RHA	0	0,0%
4718090	4711	Mamawetan Churchill River RHA	888	57,4%
4718090	4712	Keewatin Yatthé RHA	358	23,2%
4718090	4713	Athabasca Health Authority	187	12,1%
			1546	
Alberta				
4803018	4801	Chinook Regional Health Authority	2324	42,9%
4803018	4803	Calgary Health Region	3088	57,1%
			5412	
4803021	4801	Chinook Regional Health Authority	301	76,8%
4803021	4803	Calgary Health Region	91	23,2%
			392	
4804004	4802	Palliser Health Region	903	38,7%
4804004	4804	David Thompson Regional Health Authority	1428	61,3%
			2331	
4805012	4803	Calgary Health Region	7889	100,0%
4805012	4804	David Thompson Regional Health Authority	0	0,0%
			7889	
4814003	4806	Capital Health	765	7,7%
4814003	4807	Aspen Regional Health Authority	9116	92,3%
			9881	
4817027	4807	Aspen Regional Health Authority	5	0,1%
4817027	4808	Peace Country Health	5840	99,9%
			5845	
4817076	4808	Peace Country Health	3636	86,2%
4817076	4809	Northern Lights Health Region	581	13,8%
			4217	
Colombie-Britannique				
5903010	5911	East Kootenay	1241	58,4%
5903010	5912	Kootenay/Boundary	884	41,6%
			2125	
5909014	5914	Thompson/Cariboo	0	0,0%
5909014	5921	Fraser East	596	100,0%
			596	
5909060	5921	Fraser East	1227	99,2%
5909060	5922	Fraser North	10	0,8%
			1237	
5915015	5931	Richmond	164345	100,0%

Régions sociosanitaires : Limites et correspondance avec la géographie du recensement,

n° 82-402-XIF au catalogue

Division de la statistique de la santé

20

révisé septembre 2003

Statistique Canada

5915015	5932	Vancouver	0	0,0%
			164345	
5915020	5922	Fraser North	15	0,2%
5915020	5923	Fraser South	109	1,4%
5915020	5931	Richmond	0	0,0%
5915020	5932	Vancouver	7816	97,3%
5915020	5933	North Shore/Coast Garibaldi	94	1,2%
			8034	
5931017	5914	Thompson/Cariboo	5	0,3%
5931017	5933	North Shore/Coast Garibaldi	1499	99,7%
			1504	
5939023	5912	Kootenay/Boundary	63	10,1%
5939023	5914	Thompson/Cariboo	562	89,9%
			625	
5941039	5914	Thompson/Cariboo	435	49,4%
5941039	5933	North Shore/Coast Garibaldi	445	50,6%
			880	
5949020	5933	North Shore/Coast Garibaldi	0	0,0%
5949020	5951	Northwest	10	100,0%
			10	
5951053	5951	Northwest	994	90,4%
5951053	5952	Northern Interior	105	9,6%
			1099	
5955040	5952	Northern Interior	171	3,4%
5955040	5953	Northeast	4826	96,6%
			4997	
5957022	5951	Northwest	931	100,0%
5957022	5953	Northeast	0	0,0%
			931	

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2003

Le contenu de cette publication peut être reproduit en totalité ou en partie, pourvu que ce soit à des fins non commerciales et que les sources soient clairement identifiées.